

cahiers de **praxématique**

Référence, inférence : l'anaphore associative

Georges KLEIBER

Catherine SCHNEDECKER

Alain BERRENDONNER

Marie-José REICHLER-BÉGUELIN

Michel CHAROLLES

Injoo CHOI

Pierre BOURSTIN

Maryse BIANCO

Danièle DUBOIS

Frédéric LAVIGNE-TOMPS

Michel EYTAN

Alain BÉRRENDONNER
Fribourg
Marie-José REICHLER-BÉGUÉLIN
Neuchâtel et Fribourg

Accords « associatifs »

1. Objet de l'étude

1.1. Il va être question ici d'un type particulier de « fautes d'accord », ou plutôt d'une classe de variations usuelles affectant le marquage du genre et du nombre.

1.2. Notre intention n'est pas de nous livrer à une étude exhaustive des « fautes d'accord », dont l'étiologie est très variée. Délibérément, nous laisserons donc de côté un grand nombre de ces phénomènes.

1.2.1. Seront d'abord écartés les désaccords suspects de n'être qu'un accident de transcription phono-graphique, une pure « faute d'orthographe ». Exemple : (1), où un accord morpho-syntaxique est réalisé, mais où la forme accordée est mal transcrite :

(1) Une majorité de personnes *se plaigne* de leur apparence. (c)¹

Nous nous en tiendrons, autant que possible, à des cas où la phonie atteste de façon probante que le désaccord se situe bien au plan linguistique.²

1 L'origine de nos exemples sera indiquée par les abréviations suivantes : o = oral (o R = radio, o TV = télévision ; p = presse ; c = copie d'élève ou d'étudiant ; s = texte à caractère scientifique. Dans les renvois bibliographiques, B et RB sont utilisés pour renvoyer aux noms des auteurs.

2 Nous mentionnerons toutefois quelques exemples où l'existence d'un tel désaccord est hautement vraisemblable, même si les marques en sont purement graphiques.

1.2.2. Nous laisserons ensuite de côté tout ce qui ne concerne pas l'accord entre un SN sujet et une position astreinte à congruence dans le SV (soit le V lui-même, soit un adjectif attribut, soit un pronom lié). Seront donc mis à l'écart les désaccords de l'adjectif épithète, du pronom relatif, ou les indices de ré-analyse d'expressions lexicalisées comme (2) :

(2) une opération pour *la* moins bizarre. (o TV)

1.2.3. Enfin, on n'envisagera pas ici, en dépit de leur fréquence, divers phénomènes dont les causes nous semblent relever de la seule pragmatique du signifiant syntaxique : accords « par proximité » (3), désaccords dus à l'inversion du sujet et/ou tournures analysables comme des constructions impersonnelles non standard [B 1991] (ex. 4) :

- (3) (a) (...) l'intérêt des figures topologiques auxquelles *se plaisaient* Lacan. (s)
 (b) Cela leur *mirent* l'eau à la bouche. (c)
 (c) Mais rien ne les *firent* changer d'avis. (c)
- (4) (a) là *a commencé* les années difficiles. (o TV)
 (b) J'espère qu'au terme de ce travail *se dégagera* des perspectives (...) (s)
 (c) Plusieurs fois *a paru* dans la presse des articles concernant le traitement (...) des fonctionnaires. (p)

1.3. Les cas sur lesquels nous concentrerons notre attention sont bien connus, et répertoriés par les grammaires traditionnelles :

1.3.1. Il s'agit d'une part des variations qui se produisent lorsque le sujet est un SN complexe de forme [SN1 de SN2], où SN1 est un singulier à valeur collective, et SN2 un pluriel ; les accords se font alors tantôt au pluriel (5a), tantôt au singulier (5b). Il peut même arriver, comme le montre (5c), que les deux variantes soient actualisées simultanément dans la même phrase³ :

3 Cf. aussi le cas des expressions approximatives du type *une sorte de N, une (un) espèce de N...* : *Ce genre d'amitiés finissent autrement qu'on ne pense* (Z. Oldenbourg < Goosse-Grevisse, 12e éd. p. 992).

- (5) (a) Une forte majorité de Français *sont favorables* à l'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées. (*Le Monde*, 26.05.94)
- (b) La majorité des boutiques *estime* que les gens qui se promènent le dimanche après-midi veulent simplement se changer les idées, sans pour autant avoir envie d'acheter. (*L'Objectif fribourgeois*, 03.03.94)
- (c) La théorie littéraire fait de moins en moins l'objet d'un enseignement spécifique. En effet, la majorité des professeurs en place *a bénéficié* ou souffert d'un contexte théorique corseté, voire dogmatique, qu'ils *ne désirent pas* revivre. (s)

On rangera sous le même type les exemples où le sujet est un [SN1 de SN2] à valeur plus ou moins équative, mais où SN1 et SN2 ne partagent pas les mêmes marques de genre et/ou de nombre :

- (6) (a) Mercredi 4 novembre, l'équipe de Neuchâtel-Xamax *sera présent* dans notre magasin. (affiche ; il s'agit d'un club de football communément appelé « le Xamax », au masculin)
- (b) un geste de générosité *sera la bienvenue*. (o ; un geste de générosité est assimilé à la/de la/une générosité)

1.3.2. La variation accord au singulier / accord au pluriel s'observe aussi quand le sujet est un SN simple dont la « tête » est un nom singulier collectif⁴ :

- (7) (a) Une majorité *pense* qu'il faudrait être plus sévère... (*Le Monde*, 26.05.94)
- (b) Nous avons interrogé trente petits commerçants de la rue de Romont, du haut de la rue de Lausanne et du boulevard de Pérolles. Une écrasante majorité *ne veulent pas* la libéralisation des horaires. Ils craignent surtout la confusion chez la clientèle. (*L'Objectif fribourgeois*, 03.03.94)
- (8) (a) ya un jeune couple qui *ont* un bébé d'une année. (o < RB 1993a)
- (b) le poste de police m' *ont ramené* les menottes aux poings. (o, *ibid.* ; on aurait bien entendu le singulier dans l'usage standard)

1.3.3. L'accord peut enfin varier entre le masculin et le féminin lorsque le SN sujet a pour tête un substantif [+humain] ou [+animé], et que se pose le problème de marquer le genre sexuel du référent ; à

4 Il est à noter que (7a) et (7b) sont tirés des mêmes textes que (5a) et (5b) respectivement.

l'accord morpho-syntaxique strict peuvent alors se substituer des réalisations comme (9)⁵ :

- (9) (a) Une personne me disait un jour qu'il avait une grande joie et confiance en sortant de confession. L'autre me disait qu'il restait en crainte. (Pascal, *Pensées*, éd. Lafuma, no 712)
- (b) Les quelques personnes qui font don d'eux-mêmes le réalisent soit par dévouement soit par amour. (c)
- (c) le député du Var est morte assassinée. (o R)

1.4. Dans les SV des exemples (7-9) figurent des marques de genre ou de nombre non congruentes avec celles du sujet, et donc non conditionnées morpho-syntaxiquement par ce dernier. Leur nature dépend vraisemblablement d'une dénomination lexicale implicite, calculée par inférence à partir du contenu du SN sujet, et tacitement attribuée à son référent. La situation s'apparente donc à celle qui caractérise les anaphores dites « associatives » ou « indirectes », du type (10) :

- (10) (a) Dans l'Oregon, un routier a mis le feu à son camion en tentant de dégeler la serrure avec une torche à souder. (p)
- (b) Un régiment avait dressé des barrages. Les hommes portaient une tenue léopard. (ex. forgé)

Dans ce genre de configurations discursives figure en effet un anaphorique (ici *la serrure* ou *les hommes*) dépourvu d'antécédent littéral (donc non conditionné morpho-syntaxiquement par un SN antérieur), mais dont l'occurrence présuppose en revanche un *denotatum* implicite, constructible par inférence à partir de ce qui précède.

5 Il ne faut pas être dupe des jugements normatifs portés sur ces phénomènes : ils apparaissent relativement arbitraires et historiquement fluctuants. Assez libéralement admises à l'écrit en français classique, les variantes non standard passent relativement inaperçues en français parlé, où elles sont pourtant très fréquentes. Quand elles figurent sous la plume d'un écrivain, elles sont attribuées à une « syllepse » plus souvent qu'à une inadvertance. Voir les exemples cités par Goosse-Grevisse (12e éd.) pp. 692-700, 707, 954, du type : *Ce couple tenait peu de place dans leur coin.* (Aragon)

1.5. Quant aux exemples (5-6), du type *La majorité des étudiants sont venus*, le verbe y hérite apparemment ses marques du SN2. On peut donc y voir de simples accords par proximité. Ou encore l'effet d'un processus de ré-analyse, par lequel un SN sujet à valeur initialement équative, identifiant un collectif (SN1) à la classe de ses membres (SN2), aurait changé de tête, sa première partie « dégénéralant » en opérateur de mesure⁶. Toutefois, vu que l'on rencontre également *La majorité sont venus*, sans SN2, on peut aussi penser qu'à partir d'un sujet collectif singulier comme *la majorité des étudiants*, est parfois construit par inférence un référent implicite conçu comme une classe, ce qui détermine des accords ultérieurs au pluriel⁷. En tel cas, (5-6) illustre le même phénomène que (7-9).

1.6. Si nous avons baptisé ce phénomène « accord associatif », plutôt que de parler d'accord *ad sensum* comme le veut la tradition, c'est essentiellement pour souligner une parenté empirique : nous voulons exprimer par là l'hypothèse que les désaccords du type (5-9) et les anaphores « associatives » (spécialement celles du type (10b), voir *infra*) mettent en jeu les mêmes opérations d'inférence, et sont donc descriptibles dans le cadre d'un seul et unique modèle général.

Il est clair que nous allons, ce faisant, à l'opposé de l'attitude qui consiste dans un premier temps à restreindre la notion d'anaphore associative aux seules associations fondées sur une relation métréologique notoire (séquences du type *une église ... le clocher*), pour pouvoir ensuite traiter ces associations comme des phénomènes codiques⁸, i.e. y voir un cas-limite de liage grammatical par un antécédent, basé sur les propriétés immanentes de certains items lexicaux. Cette position théorique aboutit, comme nous l'avons maintes fois souligné, à manquer des

6 Ce processus diachronique, d'ailleurs assez mystérieux, est bien attesté à tous les stades de son développement, par des cas semi-grammaticalisés (*La plupart des étudiants est/sont venuels*) ou entièrement grammaticalisés (*Beaucoup d'étudiants sont venus*).

7 La fréquence de tels accords associatifs est d'ailleurs probablement l'un des facteurs responsables de la ré-analyse syntaxique évoquée ci-dessus, qui convertit les SN collectifs de forme [SN1 de SN2] en [Quantifieur de N2].

8 Au sens de Sperber & Wilson [1989].

généralisations⁹. Notre projet est au contraire de favoriser l'émergence de généralisations en rapprochant, sous le terme d'« associatives », toutes les expressions référentielles dont l'interprétation met en jeu des opérations de raisonnement. Ces opérations logiques naturelles, souvent très complexes, consistent non seulement à inférer un objet-de-discours à partir d'un autre objet-de-discours, mais aussi à inférer un attribut d'objet à partir d'un autre attribut d'objet (voir *infra* § 3.1.). Tombent dès lors sous le concept d'associativité toutes les anaphores pronominales qui supposent un calcul inférentiel, quel qu'il soit [RB 1993], voire certaines anaphores démonstratives.

2. Micro-syntaxe vs macro-syntaxe

2.1. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous faut encore fournir quelques éclaircissements sur nos orientations théoriques.

2.2. En gros, la tendance jusqu'ici dominante en « grammaire de texte » a été d'extrapoler aux séquences transphrastiques les notions syntaxiques opératoires dans le domaine de la phrase, ce qui comporte le postulat que les deux combinatoires propositionnelle et discursive sont fondamentalement de même nature. C'est ainsi que la contrainte grammaticale imposant à certains pronoms de s'accorder avec un SN antécédent présent dans la même phrase (« liage ») est volontiers généralisée au rang du texte : on admet plus ou moins tacitement que les anaphores discursives consistent en co-occurrences obligées de segments, un pronom étant « normalement » précédé d'un SN antécédent, et les deux portant obligatoirement les mêmes marques morphologiques de genre et de nombre :

Au delà des limites de la phrase, l'accord affecte les pronoms anaphoriques qui, lorsqu'ils sont variables, prennent en principe les marques de genre et nombre de leur antécédent. (Fournier 1992 : 46)

9 Sur le gain théorique qu'il y a à renverser la perspective, et à considérer l'anaphore coréférentielle comme un cas particulier d'anaphore associative, voir [RB 1989], et [B 1994c]. *Contra* : [Kleiber, Schnedecker et Ujma 1994], qui attachent plus de prix à l'étiquetage des expressions référentielles qu'à la modélisation des processus cognitifs et pragmatiques qui en sous-tendent la production dans le discours.

Cette conception « antécédentiste » nous apparaît empiriquement et théoriquement indéfendable.

2.3. Au plan des faits, tout d'abord, elle se heurte à de multiples démentis. Nous avons accumulé, dans nos précédents travaux, une masse de données empiriques qui la falsifient [RB 1988a et b ; B et RB 1989 ; RB 1993a et b ; dans la même ligne, cf. aussi Cornish 1990, 1994 ; Apothéloz 1994]. Aussi nous contenterons-nous ici de mentionner quelques contre-exemples flagrants :

- (11) Quelqu'un lui présenta une requête... Une demande d'argent ? Oui, mais pas pour du pain. « Pour payer le loyer, car je ne veux pas mourir dans la rue. » C'était courant : on les recouvrait de journaux. (Texte du film *Shoah*, in *Les Temps modernes* 550, mai 1992, p. 78 < RB 1994)
- (12) Toute mention du mot « synchronique » devrait être évitée pour des raisons diplomatiques, étant donné les réactions allergiques qu'elles suscitent chez ceux qui ne connaissent Saussure que par ouï-dire. (s)
- (13) (a) J'ai 17 ans, j'ai de l'acné, et dans ma famille personne ne prend mon problème au sérieux. *Ils* me disent que ce n'est rien (...) (p)
(b) Elle voit un groupe en uniforme. Elle se dit qu' *ils* vont l'arrêter. (c)
- (14) (a) La peau mate de notre souriant mannequin correspond au type 14. *Elle* utilise donc Bergasol force 4 aux vitamines A et E... (p < RB 1993a)
(b) vous voulez atteindre telle ou telle personne/ *il* est occupé/ vous devez rappeler/... (o)

2.3.1. Ces exemples prouvent d'une part qu'un pronom anaphorique n'implique pas nécessairement la présence dans le « cotexte » d'un SN antécédent avec lequel il entretiendrait une relation d'accord ; autrement dit, que ces pronoms sont non-contraints morpho-syntaxiquement, comme l'avait déjà constaté Blinkenberg :

Un pronom personnel [*i.e.* un pronom de discours, non lié] peut toujours se rapporter directement au sens qu'il représente, sans l'intervention préalable dans la chaîne parlée d'un substantif. Il ne s'agit plus d'un groupement syntactique constitué par des termes réciproquement

dépendants ; au contraire, le pronom personnel est un terme syntactiquement indépendant. [1950 : 17].

2.3.2. D'autre part, (11-14) montrent que l'occurrence de chaque pronom est sémantiquement et pragmatiquement conditionnée : elle dépend de la possibilité d'inférer, à partir du contexte informationnel local, un objet-de-discours implicite, qui n'a pas été nommé jusque là.

Dans (11), cet objet naît d'un calcul complexe, enchaînant plusieurs étapes : pour pouvoir assigner un référent au pronom *les*, il faut préalablement avoir reconstitué celui du pronom *ce* (= le fait que des gens meurent dans la rue), via une conjecture sur l'énonciation rapportée (« S'il redoute de mourir dans la rue, c'est vraisemblablement qu'il a constaté le fait que des gens meurent dans la rue »).

Dans (12), c'est à partir de la valeur contrefactuelle du conditionnel *devrait*, et via un raisonnement du genre : « Si toute mention n'est pas évitée, alors, il se produit des mentions », que peut être validée l'information d'existence instituant le référent du pronom *elles*¹⁰.

Le type (13) est un grand classique, fréquemment pratiqué : il suppose, comme (10b), une déduction logique qui, prenant pour prémisse l'existence d'un individu collectif (famille, classe, groupe, bande, régiment, etc.), conclut à celle d'un autre objet, nécessairement impliqué par tout collectif : la classe de ses membres¹¹.

Quant à (14), le changement de genre y est la trace d'une inférence passant d'une dénomination explicite à une autre, implicite. La description détaillée en sera fournie plus bas.

2.4. Il ressort de ces observations que parmi les marques de genre et nombre comme parmi les pronoms, on doit distinguer deux sortes

10 Rappelons que, selon les descriptions classiques, *Tout N* ne comporte nullement le présupposé qu'il existe réellement des *Ns* [Dupont 1990 : 63]. On ne peut donc considérer que *toute mention* soit ici l'antécédent de *elles*. Par ailleurs, les deux expressions ne sont pas co-référentielles.

11 Il va de soi que par « objet-de-discours », il faut entendre non les « choses » elles-mêmes, mais des représentations d'ordre cognitif. Un individu collectif et la classe de ses membres constituent certes deux représentations du même réel, mais sous des formes logico-cognitives différentes. Ce sont donc deux objets-de-discours bien distincts.

d'occurrences : celles qui sont soumises à de strictes contraintes morpho-syntaxiques, vs celles qui n'ont pour condition qu'un certain état courant de l'information partagée. Avec pour corollaire le soupçon que ces deux espèces ressortissent à deux ordres de combinatoire spécifiques, irréductibles l'un à l'autre. Le couple de notions micro-syntaxe vs macro-syntaxe nous sert à théoriser cette distinction.

2.4.1. Nous appelons micro-syntaxe la combinatoire des unités de première articulation, aux rangs inférieurs à la proposition. Les règles et généralisations qui concernent ce niveau peuvent, semble-t-il, être correctement formulées en termes de segments signifiants (ou de positions occupables par de tels segments), liés par des relations de concaténation (= ordre séquentiel) et de rection (= implications d'occurrence uni- ou bi-latérales).

L'accord morphologique est une relation de cette espèce : il consiste en une sélection mutuelle des unités occupant deux positions syntaxiques co-occurentes. Ainsi, dans (15), tout morphème de nombre installé dans la position X implique la présence du même morphème en Y et Z ; et réciproquement :

(15) [I+X]_{Art} [cheval+Y]_N [hennir+Z]_V

Le liage d'un pronom par un SN antécédent est une implication du même type, mais subordonnée à la co-instanciation sémantique des deux positions concernées. Ex. : dans (16), les titulaires des positions X et Y se sélectionnent mutuellement comme devant être le premier un SN, le second un pronom, et tous deux de même genre et nombre :

(16) [X]_i ne pense qu'à [Y]_i¹²

2.4.2. La combinatoire macro-syntaxique, selon laquelle s'organisent les grandes unités discursives (disons, pour faire vite, les séquences de dimension transphrastique) apparaît, par comparaison, d'une tout autre nature. Ses unités pertinentes ne sont plus des segments de chaîne, mais essentiellement des actes de langage et des états

12 Cf. Pierre_i ne pense qu'à lui_j / *Pierre_i ne pense qu'à elle_j / *Il_i ne pense qu'à Pierre_j.

successifs de l'information partagée¹³ [B et RB 1989 ; B 1992 ; B 1993b ; RB 1992]. Quant aux régularités observables, elles y prennent la forme de contraintes sémantiques : présuppositions, règles d'inférence, etc.

A ce niveau, les pronoms, ainsi que leurs marques de genre et nombre, ne peuvent plus être correctement caractérisés en termes d'accord ou de liage, ni leur fonction en termes de reprise d'un segment antérieur (cf. 11-14). Leur rôle est de pointer sur un objet-de-discours déjà connu, en donnant son signalement. Ils ne sont donc contextuellement dépendants qu'au plan sémantique, en vertu du rapport de présupposition qui subordonne leur emploi à la présence de cet objet dans le savoir partagé des interlocuteurs (ou mémoire discursive, = M).

3. Fonctionnement macro-syntaxique des marques de genre et nombre

3.1. Pour rendre compte des désaccords du type (13-14), on fera l'hypothèse que tout objet-de-discours O_i inclus dans M se caractérise par une liste d'attributs : les prédicats assertés ou inférés à son sujet.

3.1.1. Au nombre de ceux-ci figure notamment un attribut de dénomination, auquel on donnera la forme d'un relateur binaire $nom(O_i, O_j)$. Sa seconde place d'argument ne peut être occupée que par des objets langagiers : ce que l'on appelle communément des noms. Ces derniers possèdent eux-mêmes, parmi leurs attributs, une caractéristique d'appartenance à un genre grammatical. Ex. (17a-b), d'où l'on peut évidemment déduire (17c) :

- (17) (a) $nom(O_i, \text{« femme »})$
 (b) genre (« femme », Fém)
 (c) $nom(O_i, O_j) \& \text{ genre}(O_j, \text{Fém})$

13 On donnera le nom de *clause* aux unités discursives dont la fonction est de marquer l'accomplissement d'un acte de communication élémentaire (assertion ou autre acte illocutoire, ouverture de mondes, etc.). Chacune des clauses qui se succèdent dans un discours présuppose un état préalable des informations partagées, et opère parmi celles-ci diverses transformations. A l'oral, le même rôle peut être joué par des comportements non langagiers et des productions sémiotiques para-verbales (gestes, percepts...).

3.1.2. On admettra ensuite que de la possession de certains attributs à fonction catégorisante, il est licite d'inférer un attribut de dénomination. Si par exemple a été reconnue à O_i la propriété d'être une femme, alors, on peut appliquer une loi comme (18b) pour conclure par *modus ponens* de (18a) à (18c) – et par delà à (17c)¹⁴ :

- (18) (a) femme (O_i)
 (b) femme (O_i) \Rightarrow nom (O_i , « femme »)
 (c) nom (O_i , « femme »)

3.1.3. Enfin, on définira les prédicats qui catégorisent un objet O_i comme collectif par le fait qu'ils impliquent l'existence d'une classe co-extensive O_j , dont tous les éléments sont ingrédients de O_i . Soit p.ex.¹⁵ :

- (19) régiment(O_i) \Rightarrow
 $\forall O_j [\bigwedge_{O_x} [(O_x \in O_j) \Rightarrow \text{soldat}(O_x) \ \& \ \text{ingr}(O_x, O_i)]]$

3.2. Un pointeur pronominal peut alors être analysé comme véhiculant un signalement d'objet minimal, limité à deux traits : sa marque de nombre indique le type logique du référent pointé (individu vs classe) ; quant à sa marque de genre, elle renseigne sur la dénomination usuelle ou courante de ce référent : dire *elle*, c'est donner l'instruction de rechercher dans M un objet dont on ne précise rien, sinon qu'il s'agit d'un individu porteur d'un nom de genre féminin.

14 On prendra garde que *femme()* désigne ici un prédicat en usage (= un concept), tandis que « *femme* », entre guillemets, désigne classiquement le nom de ce prédicat, c'est-à-dire un objet (de type langagier). Il s'ensuit que la loi (18b) ne fait qu'exprimer la relation sémiotique qui lie implicativement la propriété (mondaine) d'être une femme au fait de porter le nom de « femme ». Cette loi pourrait être généralisée à tous les prédicats substantivaux, moyennant l'usage de variables de prédicat. L'homonymie ou la polysémie de la plupart des noms interdit par ailleurs de considérer les implications du type (18b) comme réciproques. Toutefois, elles se prêtent aisément à des « inversions » abductives, i.e. à des inférences régressives du style : *Si ça s'appelle « femme », c'est que c'est une femme.*

15 \forall note un quantifieur existentiel, et \bigwedge un quantifieur universel.

3.3. Les désaccords du type (14) (*un mannequin... elle ; une personne... il*) s'expliquent alors par un processus implicite de recatégorisation du référent, qui est appréhendé successivement à travers deux de ses attributs, entraînant des dénominations de genres différents.

Côté encodeur, on peut supposer que plus la catégorisation initiale est marquée ou atypique, s'écartant du « niveau de base » au sens de Rosch [Dubois 1991], plus il y a de chances qu'elle soit abandonnée rapidement, par retour implicite au niveau de base.

Côté décodeur, le genre du pronom oblige à conjecturer une certaine étiquette lexicale, ainsi que l'attribut catégorisateur dont elle découle. Pour (14a), on peut schématiser le processus ainsi : (1) le pronom *elle* indique de rechercher un objet O_x porteur d'un nom féminin ; (2) on infère par induction que l'individu O_i connu comme mannequin est probablement une femme ; (3) on en déduit, selon (18) puis (17), qu'il est aussi porteur d'un nom féminin ; (4) enfin, on s'autorise de ce résultat pour opérer une unification abductive de O_x et de O_i :

(20) (a)	nom (O_x, O_j) & genre ($O_j, \text{Fém}$)	(< pronom)
(b)	mannequin(O_i)	(< M)
(c)	femme (O_j)	(b + induction)
(d)	nom (O_i, O_k) & genre ($O_k, \text{Fém}$)	(c+(17)+(16))
(e)	($O_x = O_i$) & ($O_j = O_k$)	(a,d + abduction)

De telles abductions¹⁶ sont en général facilitées par divers facteurs : prototypicité et pertinence informationnelle de la recatégorisation¹⁷, corroboration par les propriétés prédiquées sur le pointeur.

16 A la suite de Peirce, on appelle *abduction* ou *hypothèse* l'opération inférentielle qui consiste à « remonter » du conséquent à l'antécédent d'une loi implicite, sur le modèle : *si p, alors q; or q; donc p*. Une telle inférence, dont la conclusion n'est pas nécessairement valide, présente un caractère de pari probabiliste.

17 En (14a) p.ex., la recatégorisation sert principalement à indiquer le sexe du référent. En outre, elle permet de revenir au « niveau de base » (*femme* au lieu de *mannequin*), qui se caractérise, on le sait, par une pertinence discriminatoire maximale. Concernant les rendements pragmatiques des pointages pronominaux discordants, voir RB 1993a et 1994.

3.4. Quant aux pronoms discordants en nombre (13), l'interprétation de leur marque de pluriel suppose de même que soit catalysée une classe, et que celle-ci soit unifiée par abduction avec la classe coextensive qui peut être déduite d'un collectif déjà connu (*via* une loi comme (19)).

3.5. Le modèle qui vient d'être esquissé présente l'intérêt d'être généralisable aux anaphores pronominales dites « coréférentielles », qui ne sont qu'un cas particulier d'anaphore inférentielle [RB 1989 : 311 ; B 1994a]. Dans (21) par exemple, l'identification *il = le patron*, loin de résulter immédiatement d'un chaînage syntaxique, suppose les mêmes calculs abductifs qu'en (13-14) : il faut qu'à partir du genre du pronom, soit catalysé un objet de dénomination masculine ; puis que cette dénomination soit identifiée avec celle dont est porteur, en vertu de sa catégorisation courante, l'objet <patron> présent en mémoire :

- (21) Tout à coup le patron casse la murette du bassin. // envoie Robert chercher du sable et un sac de ciment. (c)

Une telle unification comporte toujours un choix probabiliste parmi divers objets concurrents, porteurs potentiels d'une dénomination de même genre ; autrement dit une abduction [B 1989 ; 1994a]. En (21), on doit par exemple éliminer la candidature de l'objet <bassin>, lui aussi titulaire d'un nom masculin. Les prédications adjacentes jouent évidemment un rôle essentiel dans ce processus de sélection [RB 1993a : 364], comme l'illustre bien la dissymétrie des coréférences calculées dans les deux énoncés de (22), qui commencent pourtant de manière tout à fait parallèle :

- (22) Antulla chasse sa nourrice parce qu'elle n'a plus de lait. Lycoris chasse sa nourrice suève parce qu'elle n'a plus d'enfant. (P. Quignard, *Les tablettes de buis d'Apronia Avitia*, p.43)

3.5.1. Il peut même arriver qu'un pronom coréférentiel, alors même que l'identité de son référent ne fait pas de doute, demeure ambigu parce qu'il est impossible de déterminer univoquement sous quelle dénomination il vise ce référent, et donc par lequel de ses attri-

buts catégorisateurs il l'appréhende. C'est ainsi que dans (23), *elle* peut être compris soit comme *cette visite*, soit, à la faveur d'une inférence de dénomination indétectable du type (20), comme *cette femme* :

- (23) ya une visite qui est venue/ *elle* avait les cheveux très bouclés avec un chignon très bizarre/ (o)

3.5.2. La seule spécificité des pronoms « coréférentiels » est que l'abduction de dénomination qu'ils requièrent se trouve facilitée par l'existence d'un *principe pragmatique d'isonymie*, en vertu duquel les sujets parlants, pour chaque objet de discours actif, conservent par défaut la même dénomination courante, et donc la même catégorisation, aussi longtemps du moins que ces attributs demeurent distinctifs et qu'il n'y a pas un intérêt stratégique particulier à procéder autrement. Ce principe d'isonymie s'explique vraisemblablement par des raisons d'économie cognitive, et notamment mémorielle. Chacun des deux interlocuteurs peut compter sur son application pour guider l'interprétation des pronoms. Cet effet facilitateur est, selon nous, la seule cause expliquant que les emplois pronominaux « coréférentiels » soient les plus fréquents, et soient perçus comme prototypiques.

L'exemple (24) illustre bien l'effet d'« anomalie » qui résulte d'infractions répétées au principe d'isonymie. On y trouve d'abord un pronom qui force à pratiquer une inférence classe → type (*des produits nouveaux... l'*), puis un objet dont l'appellation flotte entre le collectif singulier et la classe :

- (24) D'après le sujet, je pense que la publicité est un très bon moyen pour vendre des produits nouveaux, pour forcer la population à l'acheter, à l'essayer, aussi pour faire gagner de l'argent aux entreprises. S'ils montrent à la publicité, *une paire de baskets « ADIDAS »*, Pour l'acheter, il aurait fallu qu'*elles* soient belle, qu'elles ont beaucoup de couleurs vives (...) (sic, Copie d'apprenti menuisier, 17 ans, corpus Paris X-Nanterre <RB 1994)

3.6. En conclusion, la congruence des marques morphologiques au rang macro-syntaxique n'a donc rien d'une contrainte infrangible. Quand elle existe, elle ne résulte pas d'un phénomène d'accord *stricto sensu*, mais de l'application d'un principe d'isonymie opportuniste. La violation épisodique de ce principe traduit tantôt la labilité du point de

vue de l'encodeur sur les objets de discours qu'il construit (ex. 24), tantôt son dessein de surdéterminer l'opération d'anaphore en apportant des informations supplémentaires sur le référent [RB 1994 ; B *et alii*, en préparation].

4. Tensions entre micro- et macro-syntaxe

4.1. Le seuil entre micro- et macro-syntaxe ne coïncide pas avec les limites de la phrase écrite [B et RB 1989 ; B 1990, 1993a, 1993b ; RB 1994 à paraître ; Blanche-Benveniste 1994] mais avec celles de la *clause*, unité définie de manière externe comme énonciation minimale, et de manière interne par le fait qu'elle forme un tout micro-syntaxiquement connexe et indépendant, au sens du § 2.4.1.

Par ailleurs, de nombreuses séquences sont combinatoirement ambiguës. Elles donnent lieu à *métanalyse*, c'est-à-dire à deux analyses concurrentes : on peut y voir soit des configurations micro-syntaxiques (propositions), soit des suites discursives de deux clauses micro-syntaxiquement indépendantes (= périodes binaires). Il s'ensuit que certains constituants hésitent entre le statut de syntagme intra-clausal régi et celui de clause autonome. B 1990 a mis le phénomène en lumière pour certains SN détachés et pour les relatives dites appositives.

4.2. On ne sera pas étonné de rencontrer assez souvent des (dés)-accords associatifs dans toutes les structures qui présentent ce type de métanalyse. Ils sont l'indice que l'encodeur fonctionne plutôt avec un modèle macro-syntaxique. Bon nombre de sujets parlants les reçoivent en revanche comme mal formés, suivant en cela la *doxa* normative, qui préfère apparemment le modèle micro-syntaxique.

4.2.1. SN détachés ou assimilés :

- (25) (a) Les personnes qui ont vu ce drame, *ils* sont déjà partis. (o)
 (b) Le collègue avec qui j'ai fait le spectacle, *ils [iz]* ont adopté deux petits Coréens. (o < RB 1993)
 (c) y a un de mes chats, *elle* s'appelle Sapristi. (o < T. Jeanneret)

4.2.2. Relatives « appositives » :

- (26) Il se rend au château du comte Szemioth qui *ont*, lui et sa mère, été agressés par un ours. (c)

4.2.3. Constituants détachés en quant à... :

- (27) (a) Quant aux oubliés du podium, consolés par un prix d'encouragement comme la Danoise Bettina Marup, (bizarrement en retrait du palmarès) : *il* sourit aussi. Habités qu'ils sont à s'épanouir, pour la beauté d'un rôle, dans un sourire sur commande. (p)
 (b) Quant aux températures, on l'annonce de 3 à 6 degrés le matin de 10 à 12 l'après-midi. (o R)
 (c) Quant aux uniformes, chacun devait l'acheter lui-même. (c)

4.2.4. Compléments circonstanciels. A droite du SV comme en tête de proposition, ces SP peuvent en effet passer soit pour des expansions régies par le SV, soit pour des clauses autonomes (« adjoints »). (La ponctuation n'est évidemment pas un moyen fiable de fixer leur statut syntaxique)¹⁸ :

- (28) (a) Mme de Saint-Véran fut enlevée par la bande pour venger *leur* chef blessé. (c)
 (b) Beaucoup de jeunes athlètes se laissent prendre dans cet engrenage (...) pour ne pas perdre *sa* place. (c)
 (c) Je m'approchai discrètement du petit groupe afin de me retrouver parmi *eux*. (c <RB 1993)
 (d) Toute la tribu est là et les tambours battent lorsqu'Ayud intervient et *leur* dit... (c)
 (e) Dès que les personnes ont un certain âge, *ils* vont à l'institut d'éternelle jeunesse. (c)

4.2.5. Phrases en c'est...qui. Ces tournures sont souvent ambiguës : en l'absence de caractéristiques intonatives claires, elles se

18 Il est à noter que de tels exemples sont censurés par la grammaire scolaire, même dans les cas où le référent pointé a été introduit précédemment en M par d'autres expressions linguistiques, congruentes, elles, avec les marques morphologiques du pronom (cf. Schnedecker 1992, qui attire l'attention sur la nécessité d'envisager l'anaphore dans un cadre plus large que le cadre « phrase » ou « couple de phrases »).

laissent analyser soit comme des constructions micro-syntaxiques incluant un opérateur de rhématisation (« propositions clivées »), soit comme des périodes binaires dont le second terme est une clause relative (« pseudo-clivée »)¹⁹. Les désaccords (29) sont consistants avec cette seconde analyse :

- (29) (a) C'est donc le couple à nouveau réuni qui *vont* l'aider. (c)
 (b) C'est moi qui en *est* le seul responsable. (c)

4.2.6. Coordinations. Certains coordonnants (*et, mais, car...*) ont un statut ambigu entre celui de connecteur macro-syntaxique et celui de conjonction micro-syntaxique. Un lien anaphorique entre éléments de leur premier et second terme est alors traité tantôt comme un liage-accord, tantôt comme un co-pointage :²⁰

- (30) (a) Le jeune couple très étonné remercia Mathias et lui *dirent* au revoir. (c)
 (b) L'instituteur alla voir la bande et *leur* déclara que s'ils se rapprochaient qu'ils allaient voir ce qu'ils allaient voir. (c)
 (c) Angèle voulait jeter la « mort aux rats », mais sans faire attention *le* fit tomber à côté. (c)
 (d) (...) pour transporter le grand public et *leur* faire découvrir les fonds marins. (o R)

4.2.7. Un cas voisin du précédent est celui de syntagmes qui peuvent être analysés soit comme expansions d'un SN sujet, soit comme clauses parenthétiques autonomes, et dont le sémantisme quasi-conjonctif (*avec, comme, ainsi que, accompagné de...*) permet, dans la seconde hypothèse, d'inférer une classe par réunion d'objets, créant ainsi les conditions pour faire ultérieurement un accord associatif au pluriel :

19 Cf/la variante de (29b) : *C'est moi, celui qui en est le seul responsable.*

20 En (29a-c), l'absence de sujet dans le 2^e terme de la coordination est « normalement » caractéristique d'une conjonction micro-syntaxique de bas rang, couplant deux verbes. Mais on constate en fait une nette tendance à généraliser ce type de sujet zéro au niveau des enchaînements macro-syntaxiques. Ex. *Elle lui a coûté très cher et me l'a offerte en cadeau pour mon anniversaire.* (c) Le sujet zéro après les coordonnants doit donc en fait être tenu ici pour un indice supplémentaire que la construction est métanalytique.

- (31) (a) Deïwo avec ses chasseurs *partent*. (c)
 (b) La femme, comme son mari, n'*avaient pas su* gérer leur argent. (c)
 (c) Yvain accompagné des gens du château *montèrent* en selle. (c)

4.3. Les exemples (25-31) attestent l'existence de conflits de grammaires diversement localisés, mais entraînant tous la même conséquence : les formes pronominales et les marques de genre et nombre qui s'y trouvent impliquées peuvent être traitées concurremment de deux façons, soit comme les termes de relations micro-syntaxiques d'accord et de liage, soit macro-syntaxiquement, comme des pointeurs associatifs (d'où des désaccords superficiels). Mais ce double traitement s'étend bien au-delà des zones métanalytiques notoires. On le rencontre aussi dans des constructions qui, à première vue, ne sont pas suspectes d'analyses multiples, comme les propositions verbales, où se constatent des désaccords entre SN sujet et SV. Ceux-ci peuvent être rangés dans les catégories suivantes²¹ :

4.3.1. Sujet = [SN1 de SN2] avec en SN1 un nom de collectif, d'unité de mesure ou un lexème apparenté, et en SN2 un pluriel de classe. Les marques subséquentes hésitent entre le singulier et le pluriel. Voir *supra* ex. (5-6), ainsi que (32). (On remarquera qu'en (32f), l'accord ne se fait ni avec SN1, ni avec SN2, ce qui prouve le caractère purement associatif du pluriel) :

- (32) (a) Une gigantesque armada d'engins *viendront-ils* à bout de la plus grande forêt du monde ? (p)
 (b) Chaque année, un groupe d'amis *se retrouvaient* ici pour boire un verre de champagne. (p)
 (c) Alors une nuée d'injures et de moqueries *déferlèrent* sur ma pauvre personne. (c)
 (d) Seule une partie des pronoms de 3e personne *ont* en effet la propriété de commuter avec des SN définis. (s)

21 Faute de place, on omettra ici les variations de nombre très fréquentes après *chaque N*, *chacun*, *chacun des N*, *l'un des N*, *aucun*, *aucun des N*, *nul N*, *personne*, etc., ainsi que certains désaccords après des SN coordonnés, dont les causes sont peu claires : *Yawna et sa tribu repart aux Grandes Falaises*; *L'entente et la fidélité est très bonne*; *La curiosité et la vengeance peut entraîner quelques problèmes*; etc.

- (e) Dans une communication vivante *vont* se jouer une multitude de situations où l'héroïsme au quotidien aura place. (p)
- (f) Une grande partie de la population n'*ont* pas cette chance. (o R)
- (g) La succession rapide d'actions *soutiennent* continuellement l'attention du lecteur. (c)
- (h) Les 12 milliards du budget national pour le réseau autoroutier *a pris* de l'embonpoint. (o R)

Ces exemples constituent un type particulier de SN équatifs qui repèrent un collectif en l'identifiant explicitement à la classe de ses membres. On comprend donc aisément que ce sémantisme incite à appliquer la même routine inférentielle que dans les configurations macro-syntaxiques (13) (cf. *supra* § 3.4).

4.3.2. Sujet = [SN1 de SN2] où, bien que SN1 soit un singulier, SN2 est de nature à en induire une sur-interprétation distributive, autrement dit à inférer l'existence d'une classe implicite :

- (33) (a) L'opinion des autres personnes *sont* très vagues parce qu'elle ne sort pas. (c ; il y a plusieurs opinions, autant que de personnes)
- (b) Comment *se sont produites* l'évacuation des blessés ? (c)

4.3.3. Sujet = [SN1 de SN2] dont le référent est identifié par une inférence quasi-métonymique à celui de SN2, parce que ce dernier a vraisemblablement le statut cognitif d'attracteur [B 1990b] :

- (34) (a) Les visites de Victor, neveu de Félicité, la *divertit*. (c)
- (b) L'édition 1992 du tour du canton de Neuchâtel s'*est terminé* il y a une semaine. (p)

4.3.4. Sujet = SN complexe invitant à la recatégorisation immédiate du référent :

- (35) (Paraphrase de l'exemple « les femmes sont les femmes » :) c'est-à-dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que les humains de sexe féminin restent fidèles à *elles-mêmes*. (s)

Ici, le SN (hyperonyme corrigé par un spécifieur) se dénonce comme *périphrase* d'une autre dénomination, basique, (*femme*), qui lui est

aussitôt substituée, et qui seule conditionne les marques de genre subséquentes.

4.3.5. Sujet = SN contenant deux adjectifs de relation coordonnés. Leur valeur sous-catégorisante usuelle incite à inférer un couple d'objets en contraste, ressortissant à des sous-types distincts :

- (36) (a) l'ordre public national et international *ont été troublés*. (o TV)
 (b) j'ajoute quelques compléments que *sont* le cadre politique, économique et social. (o R)

4.3.6. Sujet = SN singulier nommant un individu collectif. A leur suite, on trouve usuellement des marques de pluriel qui trahissent l'application, à l'intérieur même d'une simple proposition, de la routine inférentielle *collectif* → *classe co-extensive*, décrite *supra* :

- (37) (a) Swann est le garçon d'un couple qui *ont* un robot domestique. (c)
 (b) La famille Perrichon *attendent* le train pour les Alpes. (c)
 (c) La famille et leurs avocats *se sont réunis*. (o R)
 (d) Tout un groupe m'*accueillirent*. (c)
 (e) le monde *sont désabusés*. (o TV)
 (f) Tout le monde avait interverti *leurs* vêtements. (c, le possessif est un réfléchi)
 (g) Le groupe Cartier espère donc que *leurs* collègues et concurrents reviendront sur leur décision l'an prochain. (*idem*, p < RB 1993)
 (h) (Titre) *Le Canton des Grisons de plus en plus critique envers Berne*. Quel que soit le sujet mis en consultation par la Confédération, les Grisons ne ménagent pas *ses* critiques. (p)

Il arrive que de tels désaccords soient provoqués par l'intercalation, entre sujet et verbe, d'une clause parenthétique ou incidente qui opère explicitement une recatégorisation d'objet. Sa prise en compte immédiate provoque un désaccord morpho-syntaxique apparent dans la clause englobante :

- (38) (a) Il faut aussi se poser la question du personnel de vente. *Ce personnel, souvent des femmes seules avec charge de famille, ont* des conditions de travail déplorables. (p)
 (b) Ils appréhendaient que *la chiourme, où il y avait beaucoup de Turcs, ne relevassent* la galère, c'est-à-dire ne s'en rendissent les maîtres. (Retz, Mémoires)

- (c) La diminution de la couche d'ozone, qui provoque une pénétration accrue des rayons ultra-violet dangereux pour la peau dans l'atmosphère et augmente les risques de cancer, *font* depuis plusieurs jours les manchettes des journaux « Kurier » et « Krone ». (p)

4.3.7. Sujet = SN [+ hum] :

- (39) la personne qui tient l'audiothèque est très *tâillon*. (o)

Cet exemple, qui est l'exact pendant de (14), montre que la recatégorisation inférentielle décrite ci-dessus en 3.3. peut aussi opérer occasionnellement à l'intérieur d'une simple proposition.

4.4. On doit donc se rendre à l'évidence : les propositions verbales élémentaires sont, elles aussi, des séquences sujettes à métanalyse. Le traitement des morphèmes de genre et de nombre en (32-39) montre que les suites SN-SV sont assez souvent traitées comme des périodes macro-syntaxiques, concurremment à leur traitement standard de syntagmes micro-syntaxiques connexes et accordés.

5. En guise de conclusion

5.1. Il semble donc qu'en français contemporain, bon nombre de relations d'accord micro-syntaxiques, et notamment l'accord SN sujet-SV, se trouvent actuellement fragilisées. Elles risquent de se trouver déstabilisées par les tensions qui s'exercent entre deux ordres de combinatoire, les régularités macro-syntaxiques ayant tendance à étendre leur domaine aux dépens des contraintes micro-syntaxiques. Ce phénomène a deux versants :

On peut l'envisager comme un début de grammaticalisation de certaines structures discursives. Quelques routines ou schémas d'anaphore associative sont en train de se ritualiser, et, si l'évolution se poursuit dans le même sens, elles finiront par se transformer en relations grammaticales. Se substituant aux contraintes d'accord et de liage existantes, elles risquent alors d'en entraîner la disparition, au moins dialectalement.

Mais le phénomène peut être « lu » dans la perspective inverse, comme un « éclatement » de l'unité-clause, rompue en deux morceaux : le SN et le SV d'une proposition, devenus micro-syntaxiquement dysconnexes, pourraient être en train d'évoluer vers le statut de clauses macro-syntaxiques autonomes, par discoursivisation de la structure sujet-prédicat. (Cf. les périodes orales binaires du type : *ma classe/ i sont contents/*, ou : *ma classe/ sont contents* _).

5.2. Enfin, nous voudrions souligner ce qui constitue à nos yeux une conséquence méthodologique et théorique importante de nos données : l'imbrication, à l'intérieur même de la plus simple des phrases, de contraintes micro- et macro-syntaxiques, i.e. en termes plus classiques, le mélange de régularités morpho-syntaxiques vs pragmatico-discursives. Cette imbrication réduit à néant la répartition territoriale inaugurée par Morris entre le syntacticien et le pragmaticien, ou, si l'on préfère, l'idée communément acceptée que syntaxe et pragmatique sont deux domaines de structures disjoints, celle-ci héritant du produit de sortie de celle-là. Nos données ne se laissent décrire que si l'on renonce à voir dans la pragmatique la simple « mise en contexte » de monades syntaxiques déjà closes et achevées.